



Compte Rendu du conseil d'école du 7 mars 2016

Ecole Elémentaire d'Hastignan

Présents :

Equipe Enseignante : Mme Bayssette (CE2), Mme Boulhaïs (CM1), Mme Chaït (ULIS), M. Gimenez (CE1), Mme Leyniac (CE2 et CM2), Mme Martin (CE2), Mme Pérille (CM1), Mme Quebre (CP), Mme Schmitt (CE1), Mme Schipper (CP), Mme Sonfils (CM2), M. Taudin (CM2), Mme Tonon (CP/CE1),

Ainsi que : Mme Gabet, (Emploi Vie Scolaire, assistante de Direction).

Personnel Mairie : Melle Larrous, directrice du CLAE, Mme Terou (Responsable de la restauration scolaire).

DDEN (Délégué Départementale de l'Education Nationale) : Mme Claudy Laville.

Parents Elus FCPE : Mmes Boissard, Brun, Cortinas, Ms. Guidez et Josse, Mmes Lebrun, Rodziewicz et Varlet.

Parents Elus API Hastignan : Mme Defoort, Greslot, M. Hudrisier, Mme Lalande, M. Ligault, Mmes Nicot et Talou.

Etaient excusés : Mr Demanes représentant élu de la Mairie, Mme Galan (API Hastignan).

Les points abordés lors du conseil d'école sont détaillés ci-après.

L'école : Les effectifs. Situation actuelle et prévisions rentrée 2016

L'effectif de l'école est le suivant : 63 CP ; 41 CE1 ; 58 CE2 ; 55 CM1 ; 49 CM2 et 10 ULIS : soit 276 élèves, et une moyenne de 26,6 enfants par classe (hors ULIS qui n'est pas prise en compte pour les créations/suppressions de classes).

Des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine prenant en compte l'arrivée de 70 enfants en CP à la rentrée, et le passage en classe supérieure des élèves actuels sur l'Ecole conduisent à un effectif de 286 élèves à la rentrée 2016 ; soit une moyenne de 27,4 élèves par classe, hors ULIS.

Il est rappelé que les enfants de maternelle Grande Section doivent s'inscrire en Mairie pour le CP avant le 31 mars 2016. La commission relative aux dérogations n'a pas encore en lieu.

Relativement à l'organisation du temps scolaire, et aux horaires de l'école, Mme Le Moller, adjointe en charge de l'Education a indiqué par courriel à M. le Directeur que si le conseil d'Ecole souhaitait une modification des horaires, cela devait être proposé par la Municipalité au DASEN avant la fin mars, et que les horaires devaient être homogènes sur la commune. La municipalité souhaite garder les horaires tels qu'ils sont depuis deux ans pour les années à venir. Le conseil d'Ecole est également favorable au maintien des horaires actuels.

La FCPE rappelle le décalage plusieurs fois évoqué ou demandé, entre les horaires des écoles maternelle et élémentaire. Les solutions qui ont été mises en place pour faciliter la récupération des fratries en maternelle / élémentaire (quart d'heure de gratuité le soir avant prise en compte de la présence en APS ou TAPS, petit délai le midi) sont plutôt jugées efficaces, et devront être maintenues. Elles permettent globalement de régler les difficultés. Concernant les horaires, la pause méridienne est jugée de durée appropriée.

Mr Le Directeur indique qu'il y a un nombre trop important de retardataires à l'heure de début des cours, ce qui gêne le fonctionnement de l'école et perturbe l'enseignement. Il est demandé aux parents d'être attentifs sur ce point, pour la sérénité des enfants.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Des exercices d'évacuation d'urgence et/ou de confinement (maintien des enfants dans l'école) sont réalisés régulièrement (fréquence : 1 par trimestre). Pour le premier exercice de l'année, les enfants et les enseignants étaient informés de l'existence de cet exercice. Il en sera différemment pour les exercices suivants (par exemple, les enfants ne seront pas prévenus). Suite aux essais, du matériel complémentaire a été demandé (et accordé) à la mairie. En cas de confinement d'urgence, les informations sont données aux parents par radio (France Inter, 89.7 MHz).

Point sur les locaux et les travaux dans l'école

Les questions habituelles relatives aux travaux sont posées (inondation de la cour, détérioration du parking, problème des chariots de ménage, clôture le long du petit bois, etc...)... En l'absence de représentant de la Mairie, un mail de Madame Le Moller nous donnant quelques indications est lu par Mr Le Directeur. Des incohérences ou des questions, nombreuses, apparaissent. Nous demandons à ce qu'une réunion avec la Municipalité soit réalisée spécifiquement sur le sujet des travaux car de nombreux points relatifs aux travaux sont critiques, et demandent à ce qu'une réunion sur le

terrain soit menée. En particulier, il est impératif qu'une réunion soit tenue très rapidement pour présenter le projet envisagé par la Municipalité concernant les chariots de ménage, car le projet n'a pas été présenté au conseil d'école et pourrait être incompatible des besoins et usages des utilisateurs (en particulier vis-à-vis du PPMS). La nécessité même des chariots de ménage (et donc des placards) est discutée. Le conseil d'école insiste sur l'importance des problématiques associées à l'état de la cour, aux inondations, et à l'accessibilité de l'école (portillon, état des sols, etc...). L'école d'Hastignan est une école extrêmement utilisée (Ecole, Centre de loisirs, Associations, BAFA...). Elle mériterait certains travaux de nettoyage ou remise en état/peinture. Mr Le directeur indique qu'une étude est en cours relativement à l'équipement en tableau numérique informatique. **Le conseil d'Ecole dans son intégralité demande une rencontre avec l' élu de la Mairie pour faire un point sur les travaux nécessaires, prévus, etc..**

Vie de l'Ecole

La Chorale de l'école se produira le 12/05/2016 au carré des Jalles.

Le carnaval a lieu le vendredi 18 mars 2016. Les chorales du collège et de l'élémentaire se rencontreront le vendredi après-midi. Le carnaval se fait pendant le temps périscolaire. Les enfants peuvent se déguiser le midi. Le char de l'ASCO passera à 12h15, le char de la mairie passera à 16h20. Les parents seront appelés à aider à l'organisation des stands. Les parents peuvent apporter des gâteaux qui seront vendus au profit des projets de classes découvertes (2CM1 et 1 CP).

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 27 Juin. Les enseignants exposeront les travaux des élèves.

Le CLAE participera à cette manifestation. Les associations de parents d'élèves participeront à l'organisation. Une réunion devra être prévue pour organiser cet événement. La manifestation pourrait se terminer par un pique-nique.

Equitation (CM2 et ULIS) : pour des questions de budget, l'activité équitation pourrait être partiellement supprimée à la rentrée prochaine (équitation 1 an sur 2 pour les CM2 et l'ULIS). Les parents élus expriment leur déception.

Bibliothèque / Centre de Documentation (BCD) Les travaux de tri et de remise en état du fond documentaire de la bibliothèque commencés l'an dernier se poursuivent avec l'API Hastignan. L'informatisation du fonds documentaire est en réflexion.

Actions pédagogiques et éducatives entreprises, dans le cadre des objectifs nationaux

L'équipe éducative est actuellement dans une phase de mise en place de nouveaux programmes pour la rentrée 2016. Les cycles seront réorganisés (Cycle 1 : maternelle / Cycle 2 : CP-CE2 / Cycle 3 : CM1-6^e). Les passages entre la maternelle et l'élémentaire, et l'élémentaire et le collège seront faits dans une plus grande continuité. Le nouveau projet d'école qui est en construction sera présenté au premier conseil d'école de 2016-2017. Des indicateurs seront établis relativement aux besoins et acquis des élèves, à la coopération avec les partenaires. L'accent sera porté sur l'éducation citoyenne et la culture.

Relativement au civisme, la FCPE pose la question d'une hausse des incivilités à l'école, et propose l'intervention d'une association de prévention. Les enseignants n'ont pas constaté de hausse marquée des incivilités, même s'il existe des comportements à reprendre, et des actes d'incivilité. Les enseignants indiquent que l'éducation civique fait partie intégrante des programmes scolaires, et que des actions sont menées dans les classes. Ils précisent également qu'ils pourront faire appel à une association s'ils l'estiment cohérent de leur travail en classe et opportun. L'API Hastignan indique qu'il est souhaitable que les actes qui nécessitent une action particulière soient traités rapidement, dans la concertation entre les enseignants, et/ou animateurs et/ou familles. Les parents qui auraient des inquiétudes ou des difficultés à soulever sont vivement invités à contacter les enseignants et les associations de parents d'élèves, sans attendre.

Utilisations des moyens alloués à l'école

- La municipalité participe au financement des classes découvertes à hauteur de 710€ au total pour les 3 classes de notre école.

- La coopérative scolaire participe aussi au financement de ces sorties (vente de gâteaux par les classes de CP/CM1 par exemple, en sortie de classe ou sur le marché). Cette année également, une opération de vente de T-shirts avec des dessins faits par les enfants est lancée par l'équipe enseignante, elle servira à financer les projets de l'Ecole.

- Du matériel de sport a été acheté avec un financement de l'API Hastignan (250€). L'API participera également financièrement au projet relatif à la bibliothèque à hauteur de 300€, grâce aux recettes des vide-grenier et marché de Noël.

APS. Restauration scolaire.

Tout semble bien se passer du côté de la restauration scolaire. Des parents élus des deux fédérations ont participé à la commission des menus. La communication sur les menus alternatifs va être renforcée car il y a eu une mauvaise information des parents. L'utilisation (ou plutôt la moindre utilisation) du système de couleurs et de fruits pour que les enfants restent à table au minimum 20 minutes est discuté. Le temps de 20 minutes n'est plus imposé et ne permettrait pas de tenir le service de tous les enfants sur le temps imparti. Il est demandé à ce que la règle soit revue si nécessaire (passage à un temps de 15 minutes si besoin), mais il est souhaité que la règle soit appliquée ou retirée. Ce point devra être discuté avec un représentant de la Municipalité. Il a déjà été évoqué par l'API Hastignan en commission des menus.

Le prochain conseil d'Ecole est fixé le 6 juin 2016 à 18h.